



Direction générale adjointe
Finances et Territoires
Direction des Politiques territoriales
Service Aménagement et Politiques contractuelles

LVB/CB/XD/CM

Dossier suivi par :

Madame Chloé MOZZON

tél : 04 74 24 48 17

Madame Carole BONTEMPS-HESDIN
Maire
Mairie
105, Grande Rue
01600 REYRIEUX

Bourg-en-Bresse, le 24 SEP. 2024

Madame le Maire, *Chère Carole,*

Par courrier reçu le 26 août 2024, vous avez notifié au Département de l'Ain le projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Reyrieux conformément aux dispositions de l'article L.153-40 du code de l'urbanisme.

Cette procédure a notamment pour objectif l'évolution du cœur de village par l'ajout d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation et de modification du règlement écrit et graphique du PLU.

Le Département de l'Ain émet un avis favorable sur ce projet de modification simplifiée sous réserve de la prise en compte des remarques suivantes.

Dans l'OAP n°1, un accès à l'îlot A est prévu par la Grande Rue (RD 4) aujourd'hui en sens unique. Au vu de la réorganisation du secteur dans son ensemble, l'accès au sud de l'îlot par la nouvelle voie à créer est à privilégier afin d'améliorer la circulation dans le village. Pour rappel, le Département demande de favoriser les dessertes par les voies les moins circulées.

Dans cette même OAP, il est fait état du carrefour RD 4/rue de Châteaueux à aménager. Le Département note le manque de précisions concernant cet aménagement et souhaiterait plus d'informations sur les besoins pour ce carrefour liés à la mise en œuvre de l'OAP.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, mes salutations les meilleures. *Chère Carole,*

Le Président
Pour le Président et par délégation,
Le Vice-président chargé de la contractualisation et
de l'aménagement du territoire

Charles de La Verpillière
Charles de LA VERPILLIÈRE